



# Rôle et postures du Conseiller Bénévole

FORMATION DES CONSEILLERS  
BÉNÉVOLES

# Postures du Conseiller Bénévole

*Les postures généralement observées: Manager, Expert, Facilitateur, Auditeur*

- Les quatre postures sont utiles.
- Chaque posture pourra être mobilisée si nécessaire.
- La position majeure du Conseiller Bénévole demeure le « *Facilitateur* ».

# Postures du Conseiller Bénévole dans ses relations interpersonnelles

<b>A - Manager</b>	<p>Ce qui compte pour vous c'est la labélisation. Vous pensez que votre rôle est d'aider l'association à s'organiser pour obtenir le label de la façon la plus efficace possible. Vous n'hésitez pas à vous positionner en tant que « pilote » du processus .</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Manque de leadership côté OSBL quant à l'avancement des travaux.</li></ul>	
<b>B - Expert</b>	<p>Ce qui compte pour vous c'est la qualité des pratiques et des livrables. Vous pensez que votre rôle est de vous assurer que les activités sont réalisées selon les règles de l'art. Vous n'hésitez pas à « faire » avec ou à la place de l'association dans vos domaines d'expertise.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Besoin explicite d'une expertise dans un domaine précis; vous la possédez.</li></ul>	

# Postures du Conseiller Bénévole dans ses relations interpersonnelles

C - Facilitateur	<p>Ce qui compte pour vous c'est que le processus de labélisation soit un processus d'Amélioration Continue.</p> <p>Vous pensez que votre rôle est celui d'accompagner la réflexion au sein de l'association et que le guide des bonnes pratiques est un outil pour stimuler la réflexion.</p>
------------------	--

- Besoin exprimé par l'OSBL de passer en mode participation active.

D - Auditeur	<p>Ce qui compte pour vous c'est que le label soit une reconnaissance qu'il faut mériter.</p> <p>Vous pensez que votre rôle est d'anticiper toutes les difficultés qui pourraient se présenter lors du Comité Label et de présenter l'association seulement quand elle sera parfaitement prête.</p>
--------------	---

- Nécessité d'auditer si désengagement de l'équipe OIG afin d'assurer la période transitoire.

# Rôle et postures du Conseiller Bénévole

Il aide l'association à progresser sur les domaines de la gouvernance, des finances et du pilotage & évaluation.

Il aide l'association à identifier et mettre en place ses propres solutions dans le cadre des bonnes pratiques IDEAS.

Il s'attache à créer un climat de confiance avec tous les acteurs impliqués dans la mission: binôme, pilote, interlocuteurs de l'association, institut IDEAS.

## Ce n'est pas

- Un auditeur, un contrôleur
- Un donneur de leçons, « yakafokon »
- Celui qui fait à la place de l'association
- ....



Avec le soutien de :

**Caisse des Dépôts**  
**Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes**  
**Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables**

**Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse**

**BNP PARIBAS**  
**Fondation Crédit Coopératif**

Institut IDEAS  
11 rue de Marivaux 75002 Paris – Email : [info@ideas.asso.fr](mailto:info@ideas.asso.fr)  
[www.ideas.asso.fr](http://www.ideas.asso.fr)